AVIS DE VOTE RÉFÉRENDAIRE

(Article 5.1 des *Lignes directrices en matière de vote sur l'utilisation et l'encadrement de l'indemnité provenant du règlement de la revendication particulière de la mission de Bécancour*)

DATE DE L'AVIS : 23 octobre 2025

DESTINAIRES : MEMBRES VOTANTS DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

PRENEZ AVIS qu'un vote référendaire aura lieu le 17 novembre 2025 afin de déterminer si les votants de la Première Nation des Abénakis de Wôlinak approuvent la proposition de fiducie de distribution qui leur est soumise.

QUOI : Vote référendaire

DATE : 17 novembre 2025

HEURE : 12h00 à 19h00

LIEU : Bureau de vote à la Chapelle, située au 10 110, rue Kolipaïo, Wôlinak, QC, G0X 1B0

QUELLE SERA LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE?

Considérant les intentions du Conseil des Abénakis de Wôlinak quant aux modalités de la fiducie de distributions, reflétées dans le tableau « Principales modalités de la fiducie de distributions » daté du 7 octobre 2025 transmis aux votants de la Première Nation;

Considérant que le Conseil a l'intention de réserver une somme minimale de 20M $ à être versée dans une fiducie de projets, qui demeure à être créée;

Considérant qu'il est proposé les principales modalités de la fiducie de distributions suivantes :

1. *Distribution d'une somme totale de 130M $ parmi les membres ordinaires de la Première Nation vivants au 17 novembre 2025*

2. *Distribution à chaque membre ordinaire d'une somme approximative de 145 000 $ (la somme exacte dépendra du nombre de membres ordinaires au 17 novembre 2025)*

3. *Distribution à chaque membre en un seul versement*

Êtes-vous d'accord avec les principales modalités énoncées aux points 1) à 3) de la fiducie de distribution ci-dessus : OUI OU NON

COMMENT VOTER?

Les membres pourront voter afin d'exprimer leur accord ou non à la proposition de fiducie de distribution présentée par l'un des moyens suivants :

- En personne le jour du vote;
- En personne par vote itinérant;
- Par vote électronique; ou
- Par la poste/messager (sur demande uniquement).

Vote en personne le jour du vote et au bureau de vote itinérant

Dates/heures	Lieux
Mardi, le 11 novembre 2025 De 17h00 à 19h00	**Centre multifonctionnel Francine Gadbois** 1075, rue Lionel-Daunais Boucherville (Québec) J4B 8N5
Mercredi, le 12 novembre 2025 De 17h00 à 19h00	**Neashish & Champoux, s.e.n.c**. 91-1, boulevard Bastien, 2e étage Wendake (Québec) G0A 4V0
Mercredi, le 12 novembre 2025 De 17h00 à 19h00	**Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie, Salle Atateken** 1700, rue Atateken Montréal (Québec) H2L 3L5
Jeudi, le 13 novembre 2025 De 16h00 à 18h00	**Centre communautaire Bruno Rivard** 1452 Rue Gigaire, Shawinigan (Québec) G9N 3W4
Jeudi, le 13 novembre 2025 De 19h00 à 21h00	**Suites Laviolette, Salle Saint-Laurent** 7201, rue Notre-Dame Ouest Trois-Rivières (Québec) G9B 1W2
Jeudi, le 13 novembre 2025 De 17h00 à 19h00	**Best Western Laval – Salle Champlain** 3655, Autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 3H7
Lundi, le 17 novembre 2025 De 12h00 à 19h00	**Chapelle** 10 110, rue Kolipaio Wôlinak (Québec) G0X 1B0

Vote électronique

En raison de la grève de Postes Canada, il sera possible de voter électroniquement. Un courriel sera transmis par « Simple Vote » aux membres ayant fourni une adresse courriel pour les communications du Conseil au cours des prochains jours.

La période de vote électronique aura lieu du 23 octobre, à 9h00 jusqu'au 16 novembre 2025, à 23h59, inclusivement.

Vote par la poste/messager (sur demande uniquement)

En raison de la grève de Postes Canada, seuls les membres qui auront fait la demande d'obtenir une trousse de vote postal au président de référendum avant le 28 octobre 2025, 16h30 recevront une trousse de vote postal.

Pour l'obtention de la trousse de vote par la poste/messager, nous vous invitons à communiquer avec nous au **418-845-8317** ou à nous écrire à l'adresse courriel : **referendum@ncavocats.ca.**

QUI PEUT VOTER?

Aura droit de vote tout membre ordinaire de la Première Nation des Abénakis de Wôlinak qui est ou sera âgé de 18 ans ou plus en date du 17 novembre 2025 et dont le nom se retrouve sur la liste des votants, conformément aux articles 1.1f) et g) des *Lignes directrices en matière de vote sur l'utilisation et l'encadrement de l'indemnité provenant du règlement de la revendication particulière de la mission de Bécancour* (ci-après « Lignes directrices »).

Le président du référendum affichera la liste des votants pour qu'ils puissent vérifier les informations qui y sont mentionnées.

Demande de révision de la liste des votants

6.5 Motifs de révision de la liste des votants

Tout votant peut, jusqu'à dix (10) jours avant la tenue du vote référendaire, demander par écrit au président du référendum la révision de la liste des votants s'il estime que :

a) Son nom en a été omis;

b) Le nom d'un votant n'est pas indiqué correctement, en a été omis ou ne devrait pas figurer sur la liste des votants;

c) Le nom d'une personne inhabile à voter y figure encore.

Une demande en vue de modifier la liste des votants, d'obtenir une copie des Lignes directrices et des formulaires ou une demande d'envoi de trousse de vote postale doit être présentée au président du référendum à l'adresse suivante :

Me Benoît Champoux

Neashish & Champoux s.e.n.c.
91-1 boul. Bastien, 2e étage
Wendake, QC, G0A 4V0

Tél. : 418-845-8317

referendum@ncavocats.ca

Pour vous assurer de recevoir votre matériel et d'exercer votre droit de vote dans le délai prescrit, il est recommandé de communiquer avec le président du référendum au plus tard le 28 octobre 2025, 16h30.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à ce référendum.

FAIT à Québec, dans la province de Québec, en ce 8e jour d'octobre 2025.



_____
Me Benoît Champoux, avocat
Président du référendum

Tél. : 418-845-8317
Courriel : referendum@ncavocats.ca